

## MEMENTO

A remettre aux responsables des voyages à l'étranger

### **POLICE D'ASSURANCE n° 9510008**

(vérifier dans votre classeur Scholaris ou dans MyBroker ou nous contacter au 078 150 154)

### Comment réagir en cas de sinistre URGENT (accident ou maladie) ?

- Transport vers l'hôpital
- Rapatriement médical au pays de résidence
- Visite à un assuré malade ou hospitalisé à l'étranger
- Rapatriement du corps et transport des bagages
- Retour anticipé
- Décès
- Avis et renseignements
- Envoi de médicaments
- Avance en numéraire
- Prestations complémentaires en cas d'urgence  
(Transmission de message, aide pour le remplacement de vouchers, passeports, visas, documents de voyage ou aide lors de la recherche de bagages perdus)
- Assistance juridique

### A. À L'ÉTRANGER :

- 1) Prendre contact avec **L'ASSISTANCE CENTER 24h/24 :**

**TEL. Français : +32.2.739.99.90**

**TEL. Nederlands : +32.2.739.99.92**

Lorsque vous contactez l'ASSISTANCE CENTER, voici les informations que vous devez fournir pour faciliter votre prise en charge :

1. **Le numéro de la police d'assurance**
  2. **Votre nom**
  3. **Votre localisation**
  4. **Votre demande, symptôme ou état**
  5. **Un numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre**
- 2) Rédiger une déclaration de sinistre (que vous trouverez sur notre site internet : [www.adesio.be](http://www.adesio.be) Assurances – Documents à télécharger – Assistance voyage - Formulaire déclaration **Assistance AIG** ;
- 3) Réclamer un certificat médical de premier constat ou de décès ([www.adesio.be](http://www.adesio.be) – Assurances - Documents à télécharger – Documents R.C et Accidents Scolaires – **certificat médical \***).

### B. DE RETOUR EN BELGIQUE :

En cas d'un traitement médical récurrent, une admission / séjour en hôpital :

Si le sinistre/accident ne nécessitait pas un contact avec ASSISTANCE CENTER (exemple : une simple visite chez le médecin pour laquelle vous avez avancé les frais, ...)

- 1) Envoyer votre déclaration et certificat médical à Adesio ;
- 2) Transmettre le détail des frais avancés et /ou récurrents.

**(\*) Veuillez-vous munir de ces formulaires avant de partir en voyage.**

AIG Europe S.A. est une compagnie d'assurance immatriculée au Luxembourg (RCS n° B 218806). Siège social: 35 D Avenue John F. Kennedy, L-1855, Luxembourg. AIG Europe S.A. est agréée par le Ministère Luxembourgeois des Finances et contrôlée par le Commissariat aux Assurances 7, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, GD de Luxembourg, Tel.: (+352) 22 69 11 - 1, [caa@caa.lu](mailto:caa@caa.lu), <http://www.caa.lu/>.

AIG Europe S.A., succursale Belge est située Boulevard de la Plaine 11, 1050 Bruxelles, RPM Bruxelles - TVA BE 0692.816.659, inscrite à la Banque Nationale de Belgique (BNB) sous le numéro 3084. La BNB est située Boulevard de Berlaumont 14 à 1000 Bruxelles, [www.nbb.be](http://www.nbb.be). Citibank 570-1210370-62 - IBAN: BE51 5701 2103 7062 - BIC: CITIBEBX.

Vous trouverez notre Privacy et AssurMifid Policy sur [www.aig.be](http://www.aig.be).